

ARRETE n° AR20-398

Le Directeur de l'Université de Technologie de Troyes,

Vu la délibération n°2019/49 portant processus de reconnaissance du statut d'Unité de Recherche des structures de recherche de l'UTT,

Vu l'avis du CS en date du 08 décembre 2020,

Vu l'avis du Comité de direction en date du 14 décembre 2020,

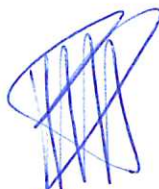
Vu les statuts et le règlement intérieur de l'établissement.

ARRETE

Article unique

La structure de recherche L2N (Light, nanomaterials & nanotechnologies) est labélisée unité de recherche (UR) à compter du 1^{er} janvier 2021.

Fait à Troyes, le 15 décembre 2020



Pierre Koch,
Directeur de l'UTT



Original : Service des affaires juridiques

Copie : Recherche

Diffusion : ENT